

Encadrement des étudiants infirmiers en santé au travail

Quels enjeux ?

Cécile Gingaud, cadre formateur, IFSI Croix-Rouge Bois-Guillaume
Journées du GIT 2017



Cadre législatif

- Art L.4311-1 du code de la santé publique
- compétence 10 « informer, former des professionnels et des **personnes en formation** »



Cadre législatif

- Instruction DGOS n° 2014-369 du 24 décembre 2014 relative aux **stages en formation infirmière**
- A LIRE !
- But de la manœuvre:
 - Instaurer une politique de stage au sein de l'établissement
 - Parcours qualifiant et professionnalisant
 - Acquisition des compétences
 - **Attractivité de la structure pour les futurs professionnels**

En santé au travail

- Vous êtes tout à la fois !
- Maître de stage
- Tuteur
- Encadrant de proximité



Les points forts de ces préconisations

- Elaboration de la politique de stage
- Charte d'encadrement
- Livret d'accueil
- Évaluation de l'acquisition des compétences
- Former c'est aussi s'auto-former
- Fonction tutorale

Formation au tutorat

- référence à l'instruction DGOS du 4 novembre 2016
- Rôles principaux du tuteur :
 - Organiser accueil et activités d'apprentissage
 - Favoriser la réflexion de l'ESI en mobilisant ses connaissances et son savoir lors d'analyses de pratique
 - Évaluation de la progression de l'acquisition de compétences de l'étudiant
 - Une posture de la réussite

Livret d'accueil

- Éléments traditionnels

SERVICE DE NEUROLOGIE

COMPETENCES	ACTIVITES LES PLUS SOUVENT REALISEES
N°3 : Accompagner une personne dans la réalisation de ses soins quotidiens	Prendre en charge un patient dépendant : <ul style="list-style-type: none">- Réalise des soins d'hygiène (corporelle, alimentaire...) et de confort.- <u>Evalue</u>, prévient les risques d'escarres liés à l'immobilisation- Stimule le patient afin de favoriser son autonomie.- Surveille l'alimentation, l'hydratation et l'élimination.- Informe la personne et son entourage sur les modalités de prise en charge- Explique le soin à réaliser et les raisons d'un geste professionnel au patient.

- 
- Toutes les compétences ont leur place en santé au travail !

outil pédagogique et d'évaluation

- la situation prévalente :
- Qu'est ce que c'est ?
- Situation concrète et répétée, contextualisée qui permettra à l'ESI de mettre en place un « savoir agir en situation professionnelle » plutôt que de réaliser simplement un acte
- Travail nécessaire en amont.
- Travail facilité en réseau !

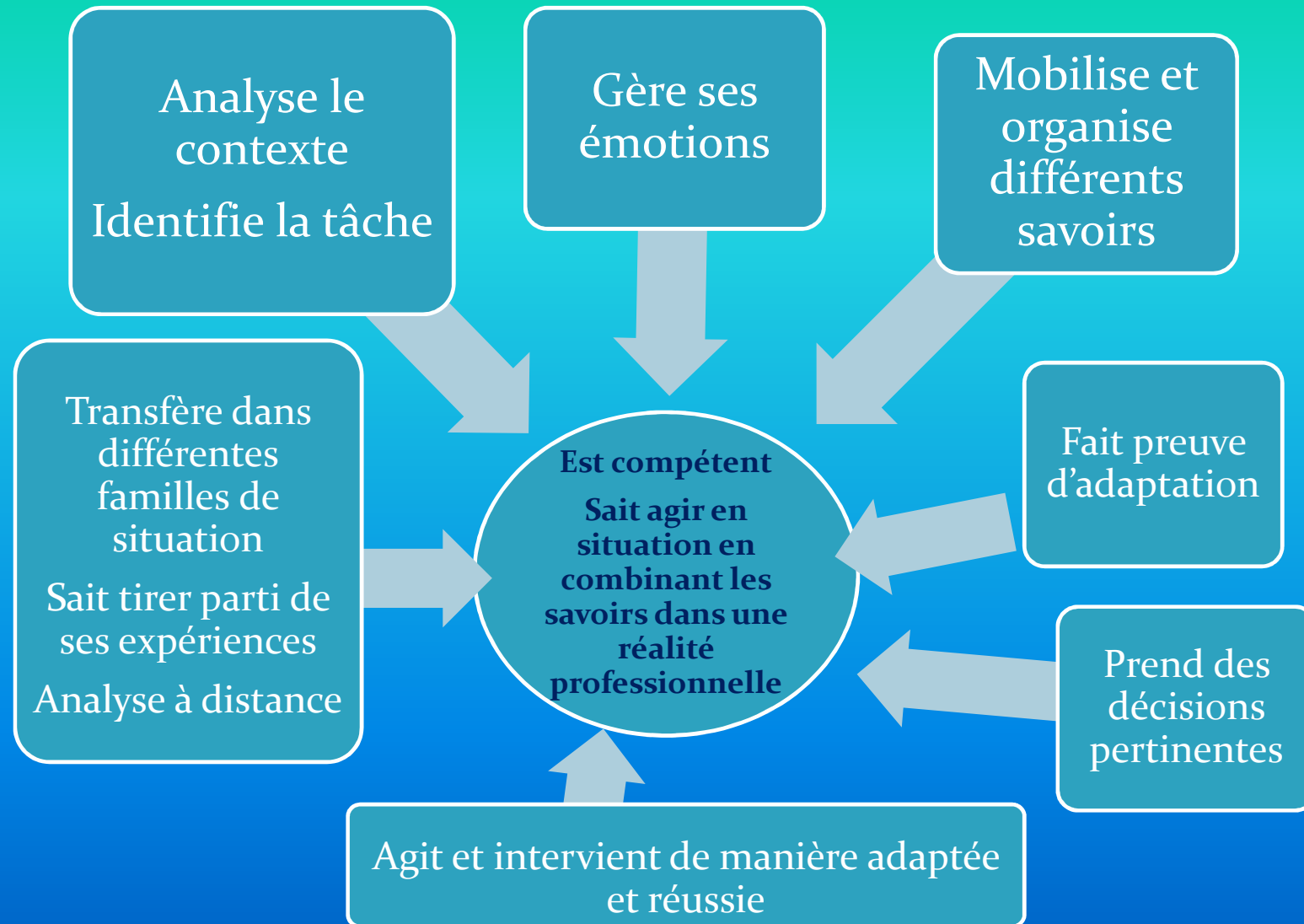
Exemple de situation prévalente

- Illustrant la **compétence 1** « évaluer une situation clinique et établir un diagnostic dans le domaine infirmier »
- Recueillir des données cliniques auprès d'un agent en activité afin d'évaluer et d'analyser son aptitude physique et/ou psychologique à un travail posté, en service de santé au travail (à préciser)

Exemple de situation prévalente

- Illustrant la **compétence 4**: « mettre en œuvre des actions à visée diagnostic et thérapeutique »
- Mettre en œuvre l' examen type visiotest complet auprès d'un salarié dont le poste occupé exige une qualité visuelle, en service de santé au travail (à préciser)
- Illustrant la **compétence 6**: « communiquer et conduire une relation dans un contexte de soins »
- Conduire un entretien infirmier auprès d'un agent en situation de retour à l'emploi suite à un arrêt de plus de 30 jours, en service de santé au travail (à préciser)

outil d'évaluation = critères d'évaluation et indicateurs



Évaluez votre encadrement !

- Par le biais de l'autoévaluation de l'étudiant
- Par le biais de votre propre autoévaluation
- Par une évaluation à distance réalisée par l'étudiant sur les critères que vous aurez définis

➔ d'amélioration



L'IFSI, votre partenaire privilégié

